

Les députés participeront à la conférence COP22 sur le changement climatique à Marrakech

[11-11-2016 - 13:49]

Une délégation de douze députés participera aux négociations de l'ONU sur le climat (COP22) de lundi à vendredi à Marrakech. Suite à la ratification par le Parlement européen et à l'entrée en vigueur de l'accord de 2015 de Paris, la conférence se concentrera sur le financement et la répartition des efforts nécessaires pour maintenir le réchauffement climatique en-dessous de deux degrés en comparaison avec les niveaux préindustriels.

Pendant leur visite, les députés débattront avec les principaux négociateurs et s'entretiendront avec leurs homologues d'autres parlements ainsi qu'avec des ONG locales et internationales et des représentants de l'industrie.

"À Marrakech, nous devons travailler sur la mise en œuvre de l'accord de Paris. Nous avons contribué à ce qu'il soit contraignant mais il est évident que les contributions prévues déterminées au niveau national, présentées actuellement, ne sont pas suffisantes pour atteindre l'objectif de limiter le réchauffement climatique en-dessous de deux degrés", a déclaré le président de la délégation, Giovanni La Via (PPE, IT).

"Nous devons aussi œuvrer à renforcer la confiance entre les pays développés et en développement. Nous devons et nous pouvons léguer aux futures générations un monde plus stable et plus prospère: une planète plus saine et plus propre", a-t-il ajouté.

"La voie choisie à Paris est irréversible"

"Marrakech devrait envoyer le message suivant: la voie choisie à Paris est irréversible", a affirmé le vice-président de la délégation, Jo Leinen (S&D, DE). "Les objectifs climatiques doivent être atteints par étapes au cours des prochaines années. L'Union européenne doit être un acteur engagé dans ce processus et agir comme intermédiaire entre les partenaires du Nord et du Sud", a-t-il poursuivi.

"Les objectifs climatiques existants ne suffiront pas à limiter le réchauffement climatique en-dessous des deux degrés Celsius. C'est pourquoi l'UE doit aligner sa politique climatique sur l'accord de Paris. Cela signifie en particulier réduire les émissions de CO2 plus rapidement et faire preuve de clarté concernant le financement de la protection du climat", a-t-il conclu.

Conférence de presse et événement en marge du Parlement

Le président de la délégation, Giovanni La Via, tiendra une conférence de presse avec le commissaire européen en charge du climat et de l'énergie, Miguel Arias Cañete, mercredi à 16h30 (Marrakech, GMT) (17h30 Bruxelles CET). L'événement sera retransmis en ligne. La délégation tiendra aussi un événement public en marge avec des intervenants de haut niveau sur les émissions de l'aviation et le système de compensation de l'Organisation de l'aviation civile internationale dans le contexte de l'accord de Paris, mercredi à 14h30 GMT.

Principaux sujets abordés à Marrakech

Les négociations de Marrakech se concentreront sur la manière de mettre en œuvre l'accord de Paris, à savoir adopter des règles spécifiques et respecter les engagements

Communiqué de presse

pris. Cela concerne en particulier le soutien aux pays en développement, notamment le financement, la technologie, le développement et le transfert, et le renforcement des capacités.

Parmi les sujets d'importance relatifs aux négociations figurent:

- les actions renforcées avant 2020;
- le contenu des contributions déterminées au niveau national;
- le type d'informations que doivent contenir les communications sur l'adaptation;
- les modalités et règles des mécanismes coopératifs;
- les modalités du bilan mondial et la préparation du dialogue de facilitation en 2018; et
- le cadre de transparence.

Note aux rédacteurs

La composition de la délégation est la suivante: M. Giovanni LA VIA (PPE, IT) président, M. Jo LEINEN (S&D, DE) vice-président, M. Peter LIESE (PPE, DE), M. Seán KELLY (PPE, IE), Mme Simona BONAFE (S&D, IT), M. Dan NICA (S&D, RO), Mme Julie GIRLING (ECR, UK), M. Gerben-Jan GERBRANDY (ADLE, NL), Mme Estefania TORRES MARTINEZ (GUE/NGL, ES), M. Claude Turmes (Verts/ALE, LU), M. Marco AFFRONTI (EFDD, IT), et Mme Barbara KAPPEL (ENL, AT).

Le 5 octobre 2016, l'Union européenne et plusieurs États membres ont déposé leur instrument de ratification. Le même jour, les seuils de plus de 55% des parties représentant plus de 55% des émissions mondiales ont été atteints, déclenchant l'entrée en vigueur de l'accord de Paris 30 jours plus tard, soit le 4 novembre 2016.

En savoir plus

- Commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire: <http://www.europarl.europa.eu/committees/fr/envi/home.html>
- Communiqué de presse du 04.10.2016 - Feu vert des députés pour déclencher l'entrée en vigueur de l'accord de Paris sur le climat: <http://www.europarl.europa.eu/news/fr/news-room/20160930IPR44535/feu-vert-des-d%C3%A9put%C3%A9s-pour-d%C3%A9clencher-l%E2%80%99entr%C3%A9e-en-vigueur-de-l%E2%80%99accord-de-paris>
- Résolution du Parlement européen: <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P8-TA-2016-0383+0+DOC+XML+V0//FR>
- Matériel audiovisuel: <http://audiovisual.europarl.europa.eu/Page.aspx?id=3062>
- Application de l'accord de Paris: étude (en anglais): http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/ATAG/2016/587324/IPOL_ATA%282016%29587324_EN.pdf

Contacts

Baptiste CHATAIN

Attaché de presse

Numéro de téléphone : (+32) 2 28 40992 (BXL)

Numéro de téléphone : (+33) 3 881 74151 (STR)

Numéro de GSM - portable : (+32) 498 98 13 37

Courrier électronique : envi-press@europarl.europa.eu

Twitter : EP_Environment

Janez VOUK

Attaché de presse

Numéro de téléphone : (+32) 2 28 31053 (BXL)

Numéro de téléphone : (+33) 3 881 74466 (STR)

Numéro de GSM - portable : (+32) 475 78 48 56

Courrier électronique : janez.vouk@europarl.europa.eu